FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques
French Underwater Federation

FFESSM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
NAGE EN EAU VIVE

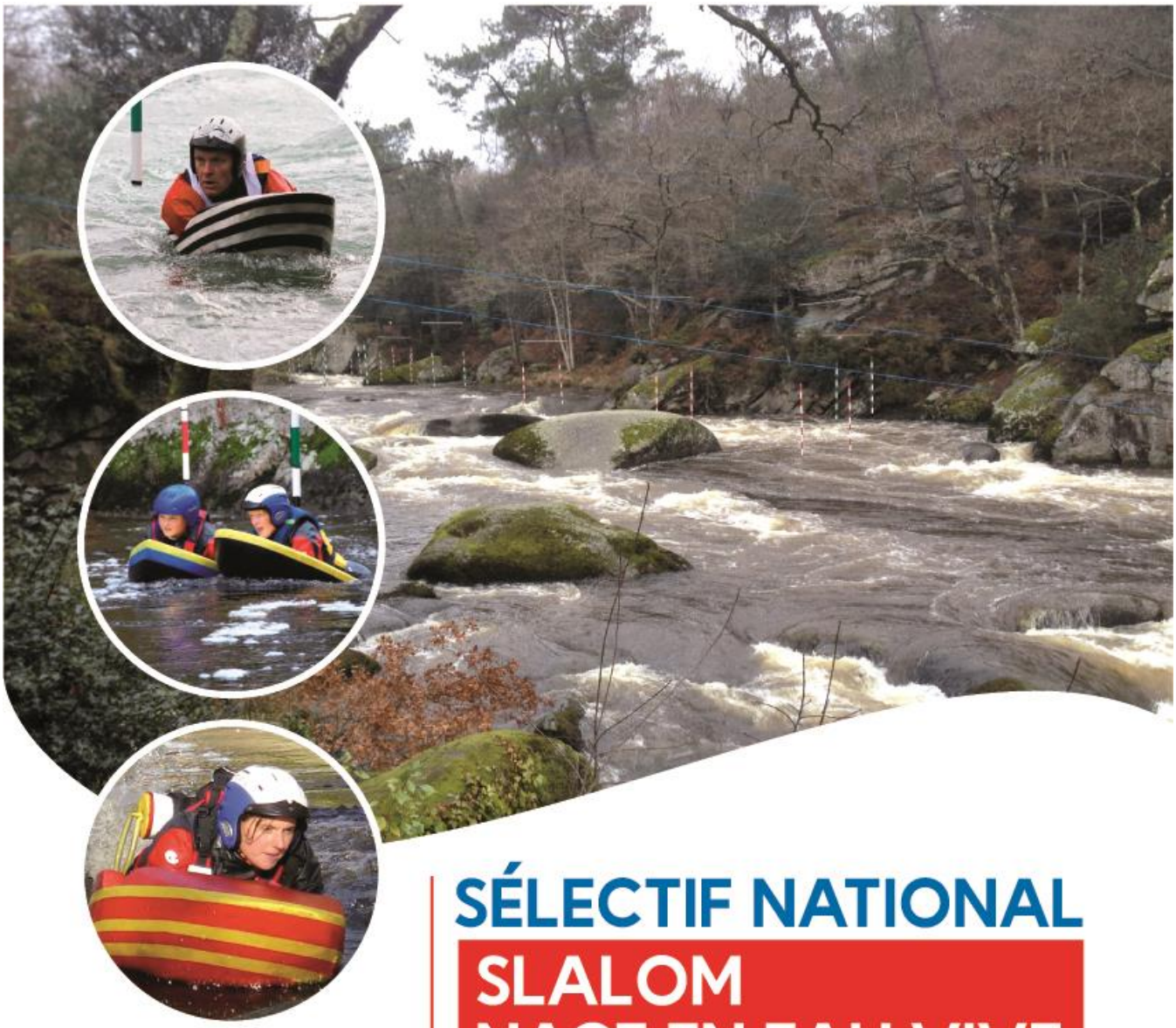

SÉLECTIF NATIONAL

SLALOM NAGE EN EAU VIVE

05-06 mars 2022

Bassin naturel des Roches du Diable Locunolé et Guiligomarc'h

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
avec le soutien du comité interrégional Bretagne - Pays de la Loire

Plus d'infos sur : **eauvive.ffessm.fr**

MINISTÈRE DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

Locunolé

Commune de GUILLIGOMARC'H

SUBAQUA Revue de la Fessm

LA FONT ASSURANCES
PARTENAIRE OFFICIEL

Création : Egraphik.com - Photos : Commission NEV FFESSM

La FFESSM, la Commission Nationale et la Commission Régionale de Nage en Eau Vive du Comité Inter-régional Bretagne – Pays de la Loire, Les communes de Guilligomarc'h et Locunolé ont le plaisir de vous accueillir aux Roches du Diable les 05 et 6 mars 2022 pour un sélectif de Slalom.

Comité d'organisation

Responsable de l'organisation :	Thomas CHARRON
Juge de départ :	Gael MARPEAU
Juge d'arrivée/chronométreur :	Bernadette GAUDY / Philippe PERON
Responsable/ Contrôleur matériel :	Philippe PERRON
Délégué(e) fédéral(e) :	Thomas CHARRON
Escortes :	Présents sur place

Comité de course

Directeur de course :	Gael MARPEAU
Chargé de mission compétition :	Romain MIGEON
Responsable sécurité :	Ivan JEZEQUEL
Responsable chronométrage :	Magali CHARRON
Responsable des juges :	Gael MARPEAU
Responsable informatique/classement :	Magali CHARRON / Patrick DUPRAT

Comité de compétition

Président de la CN - NEV :	Patrick DUPRAT
Organisateur de la compétition :	Thomas CHARRON
Directeur de course :	Gael MARPEAU
Responsable Jeunes	Wilfried MERCIER
Représentant des compétiteurs	Elu la veille de la compétition

Jury compétition

Président de la CN - NEV :	Patrick DUPRAT
Directeur de course :	Gael MARPEAU
Chargé de mission compétition :	Romain MIGEON
Responsable chronométrage :	Magali CHARRON
Responsable des juges :	Gael MARPEAU
Le représentant des compétiteurs :	Elu avant la course par les compétiteurs

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du Bassin (III). Ils en assument la responsabilité.
Chaque club, doit mettre à la disposition de l'organisation un adulte accompagnant par enfant engagé.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2022 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition.
- **Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition, daté de moins de 3 ans et délivré par tout médecin, accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé signé pour l'année 2021/2022.**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

<u>Une pièce d'identité</u> reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.
De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).

Disposition particulière COVID 19 :
Le Pass vacinal devra être présenté pour les nageurs, entraineurs et accompagnants.
En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorité de Santé Public. N'oublions pas d'appliquer les gestes barrières.

Équipement :

- Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ.
- Les palmes en fibre sont interdites pour les catégories poussins, benjamins et minimes.

Le Comité d'Organisation pourra :

- modifier les horaires en fonction du nombre de participants
- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

<u>Rappels importants :</u> L'accès au bassin pour la durée de la compétition (entrainement compris) est réservé aux seuls compétiteurs et organisateurs.

Accès

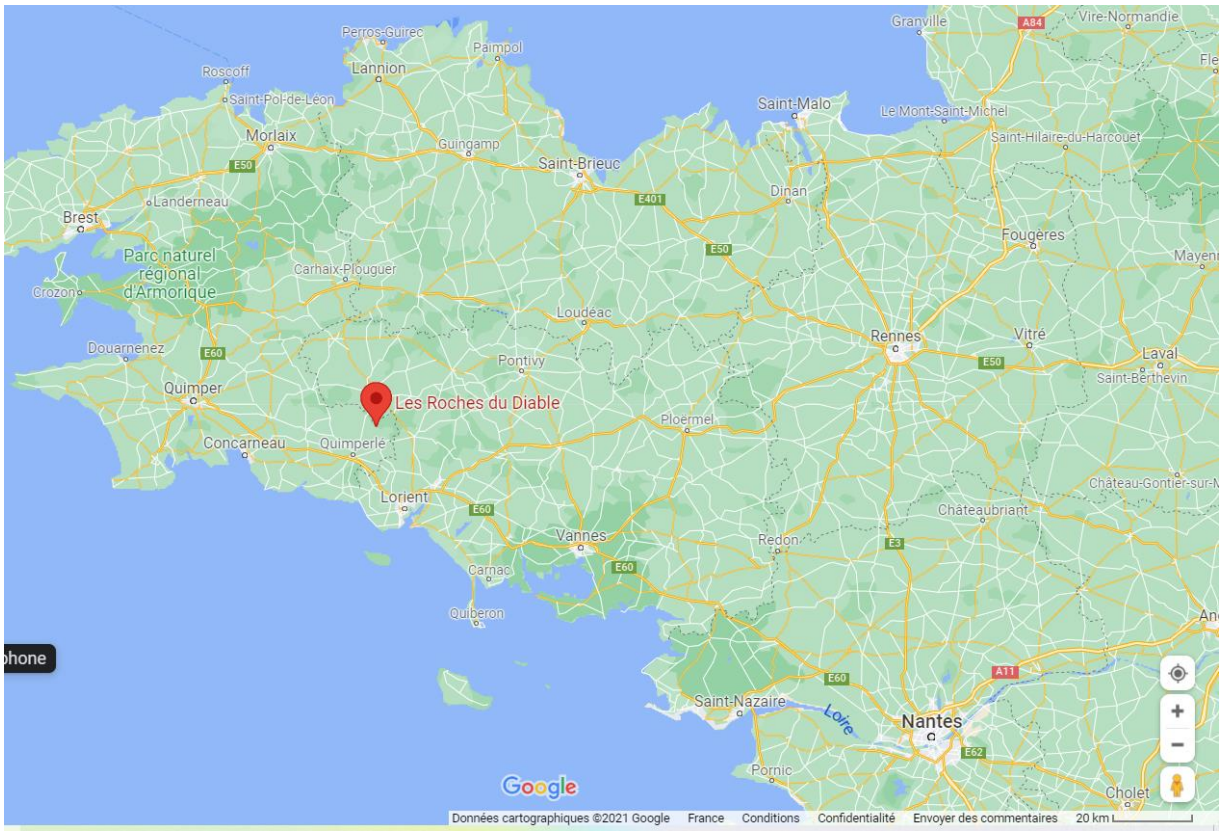
Les Roches du Diable
Perros-Guirec
Paimpol
Lannion
Roscoff
Saint-Pol-de-Léon
Morlaix
Guingamp
Saint-Brieuc
Saint-Malo
Granville
Vire-Normandie
Le Mont-Saint-Michel
Saint-Hilaire-du-Harcouët
Dinan
Fougères
Landerneau
Brest
Parc naturel régional d'Armorique
Crozon
Carhaix-Plouguer
Loudéac
Rennes
Vitré
Laval
Saint-Berthevin
Douarnenez
Quimper
Pontivy
Ploërmel
Concarneau
Quimperlé
Lorient
Vannes
Redon
Châteaubriant
Carnac
Quiberon
Saint-Nazaire
Loire
Nantes
Pornic
Cholet
Google
Données cartographiques ©2021 Google France Conditions Confidentialité Envoyer des commentaires 20 km


Camping le Lac O Fées
LAC DU BEL AIR – 56 320 PRIZIAC
20 km – 20 mn
Les Roches du Diable
Roches du Diable
Route des Roches du Diable
29 300 Guiligomarc'h
Cléden-Poher
Gourin
Plouray
Langonnet
Ploërdut
Priziac
Guiscriff
Scaër
Lignol
Saint-Thuriau
Inguiniel
Bubry
Bannalec
Mellac
Plouay
Ménéac
Plumieux
Bréhan
Forges de Lanouée
Josselin
Guégon
Sérent
Pluvigner
Grand-Champ
Monterblanc
Elven
Lanester
Lorient
Kervignac
Larmor-Plage
Plouhinec
Saint-Avé
Auray
Google
Données cartographiques ©2021 Google France Conditions Confidentialité Envoyer des commentaires 10 km

Présentation des lieux

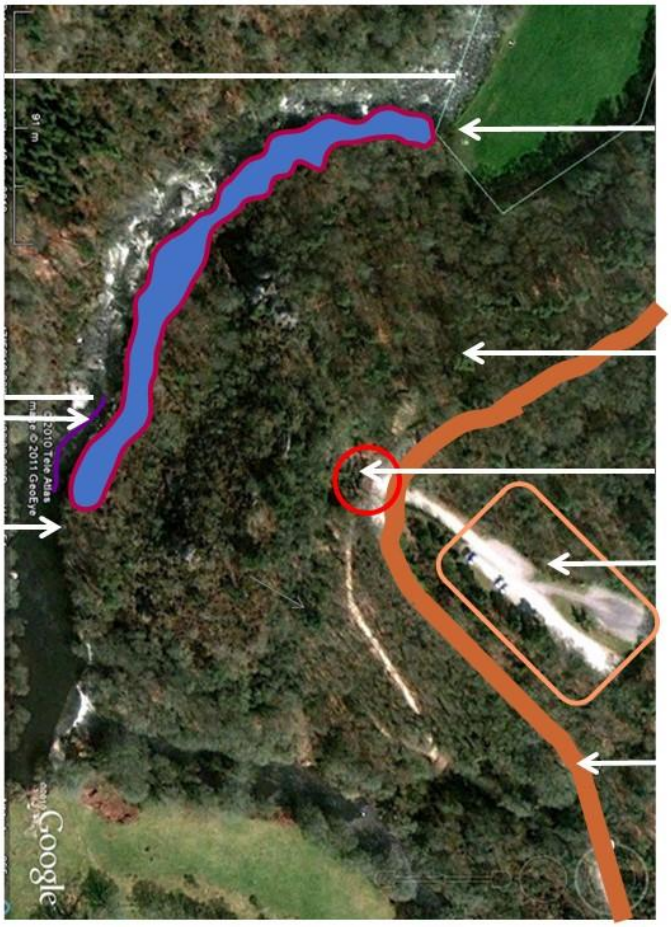



Le milieu du parcours : le Vélodrome et les Moutons

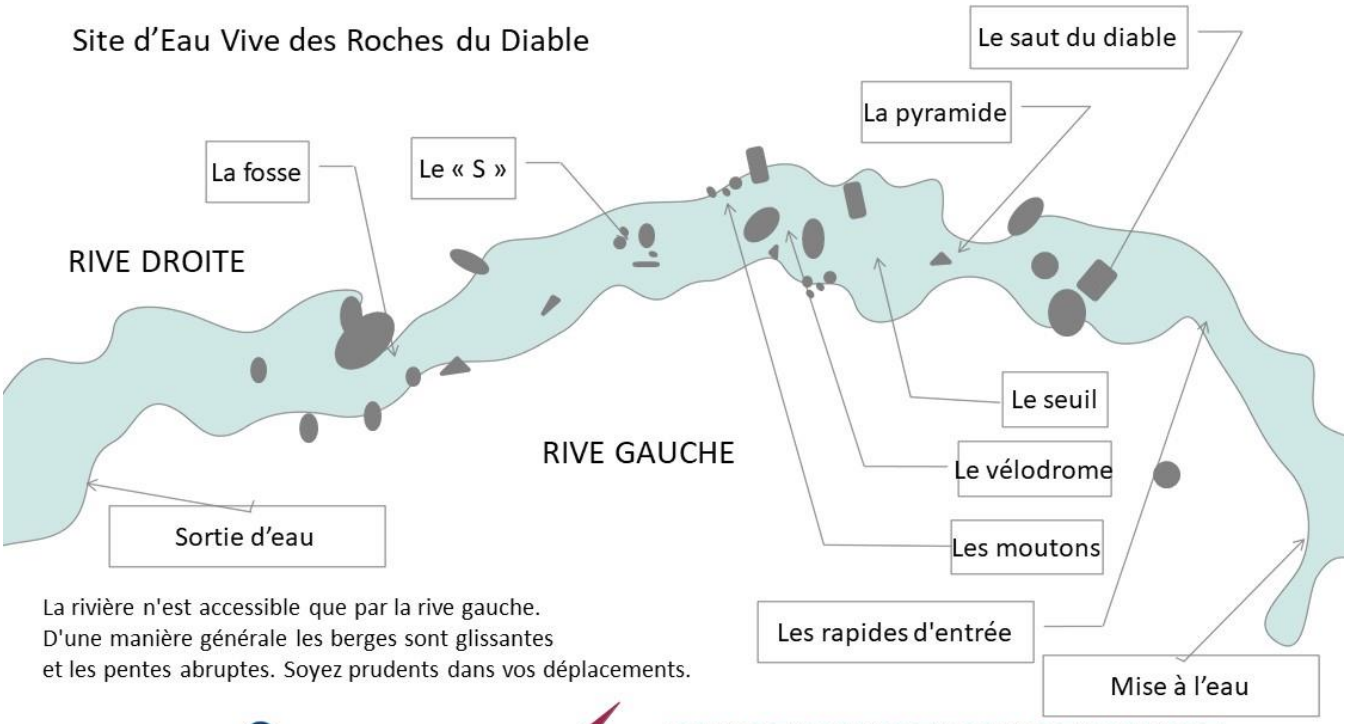

La rivière n'est accessible que par la rive gauche.
D'une manière générale les berges sont glissantes et les pentes abruptes. Soyez prudents dans vos déplacements.

FFESSM Comité Bretagne Pays de la Loire Commission Nage en Eau Vive

50 m

Ce site est fragile . Respectez ce lieu :
Ne dégradez pas les végétaux ou les blocs rocheux. Ne faites pas de feux.
Prenez de quoi emporter vos déchets.



La sortie du Vélodrome et l'entrée du S

PROTOCOLE DE COMPETITION

Samedi 05 mars 2022

- **Reconnaissance / Entraînement slalom**

  - **de 12h00 à 17h00 :** Reconnaissance du parcours par les compétiteurs, navigation libre sous la responsabilité des clubs.
  - **ATTENTION :** Il est formellement interdit de nager sans flotteur. Tout nageur nageant sans flotteur ou descendant le parcours avec un autre équipement lors de l'entrainement, sera sorti du bassin et ne pourra se remettre à l'eau pour effectuer une reconnaissance.

- **Confirmation des inscriptions**

  - **de 12 h 00 à 15 h : Vérification des Passes vaccinaux, Contrôle conformité des matériels et confirmation des inscriptions au Chalet des Roches du Diable**
  - **ATTENTION :** Il sera fait application de l'article 9 du règlement compétition : « **Pour les clubs engageant au moins trois concurrents, une personne doit être mise à la disposition de l'organisation**. » Si aucune personne n'est mentionnée sur la fiche d'inscription, elle sera désignée d'office parmi les compétiteurs inscrits.

- **Réunions / Briefing / Retrait des dossards / Election du représentant des compétiteurs**

  Chalet des Roches du Diable :

  - **17 h 00 :**

    Réunions :

    - Du comité d'organisation
    - De l'équipe de sécurité
    - Des juges fédéraux

  - **17 h 30 :**

    Briefing des compétiteurs :

    - Retrait des dossards par le chef d'équipe
    - Élection du représentant des nageurs

Dimanche 19 Mai 2019

- **09 h 00 :** Installation des juges, chronométreurs et équipes de sécurité.
- **09 h 30 :** départ toutes les 30 secondes course adultes.
- **11 h 30 :** départ toutes les 30 secondes course jeunes.
    - **NOTA :** Le premier départ sera donné à l'issue de la seconde manche « adultes » en tenant compte des réclamations éventuelles
- **13 h 00 :** proclamation des résultats et remise des prix Salle des Fête de Locunolé (2 km et 4 minutes), suivie d'un buffet froid

- **ATTENTION : Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par le comité d'organisation en fonction du nombre de compétiteurs et des conditions hydrologiques**

CONTACTS

Responsable de l'organisation : Thomas CHARRON
Tel : 06-25-09-09-19 - Mail : thomas.charron@wanadoo.fr

Directeur de course : Gael MARPEAU
Tel 07-56-54-33-19 - Mail : gael.marpeau@laposte.net

DROIT A L'IMAGE

Au cours de cette manifestation, des photos et des vidéos seront prises.
Si vous ne souhaitez pas apparaitre sur ces clichés, merci de bien vouloir nous en informer par l'intermédiaire de la fiche d'inscription. En cas de refus de votre part, vôtre visage sera flouté.

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques
French Underwater Federation

FFESSM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
NAGE EN EAU VIVE

INSCRIPTION COMPETITION

EPREUVE

Sélectif pour le Championnat de France de Slalom
06 mars 2020 – Bassin naturel d'Eaux Vives des Roches du Diable
Cadets / Juniors / Séniors /Masters 1-2-3-4

COORDONNEES CLUB	CACHET CLUB	RESPONSABLE NEV
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		
.....		

CHEF D'EQUIPE* : ☐ Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : .....

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	⇩
1							☐
2							☐
3							☐
4							☐
5							☐
6							☐
7							☐
8							☐
9							☐
10							☐

R NOM ..... PRENOM ..... JF1 : ☐ oui - ☐ non ☐

..... ☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10 € x** ..... = ... €

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **20/02/2022**

Fiche à renvoyer à : **Thomas CHARRON** e-mail : **thomas.charron@wanadoo.fr** **Tél. : 06.25.09.09.19**

Adresse : **90 chemin du Vuzut 29 900 Concarneau**

R

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques
French Underwater Federation

FFESSM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
NAGE EN EAU VIVE

INSCRIPTION COMPETITION

EPREUVE

Sélectif pour le Championnat de France de Slalom
06 mars 2020 – Bassin naturel d'Eaux Vives des Roches du Diable
Poussins / Benjamins / Minimes

COORDONNEES CLUB	CACHET CLUB	RESPONSABLE NEV
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		
.....		

CHEF D'EQUIPE* : ☐ Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : .....

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	⇩
1							☐
2							☐
3							☐
4							☐
5							☐
6							☐
7							☐
8							☐
9							☐
10							☐

R NOM ..... PRENOM ..... JF1 : ☐ oui - ☐ non ☐

..... ☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **8 € x** ..... = ... €

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **20/02/2022**

Fiche à renvoyer à : **Thomas CHARRON** e-mail : **thomas.charron@wanadoo.fr** **Tél. : 06.25.09.09.19**

Adresse : **90 chemin du Vuzut 29 900 Concarneau**

R

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques
French Underwater Federation

FFESSM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
NAGE EN EAU VIVE

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELÉVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout

prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type : □ Slalom

Genre de la manifestation : **Sélectif National de Slalom 2022**

Lieu : **Bassin des Roches du Diable 29 300 Guiligomarc'h**

Date : **du 05 au 06 Mars 2022**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame .....
Née(e) le ..... / ..... / ..... à, ...
Domicilié au .....
.....

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale,

Autorise □ Mon fils :

□ Ma fille :

□ L'enfant :

Né(e) le ..... /..... /.....à,.....

À participer à la manifestation sportive citée en référence.
J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.
Cette autorisation est valable du : ..... au .....

Fait à : le :

Signature

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques
French Underwater Federation

FFESSM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
NAGE EN EAU VIVE

Registre des personnes présentes

Compétiteurs & Accompagnants, Adultes ou Enfants

Lieu : Les Roches du Diable 29 300 Guiligomarc'h : 05 et 06 mars 2022

En remplissant le présent registre, je certifie avoir conscience des risques liés à la pratique de la compétition et ne pas présenter de symptômes du COVID-19. L'accès à la manifestation est soumise à la présentation d'un Passe Vaci-nal.

Club :

Référent COVID :

Nom	Prénom	Téléphone

Hébergement en Mobil homme au Camping le Lac O Fée à Priziac

Voir sur le site du Camping : [Camping écologique Le Lac Ô Fées Priziac en Bretagne Sud près de LORIENT MORBIHAN - 3 ÉTOILES - Pour un séjour au bord du Lac - LOCATION MOBILHOMES - TENTES - CARAVANES - CAMPING CAR :: Accueil (campinglelacofees.fr)]

L'ensemble des Mobil-hommes du camping (54 places en tout) a été réservé. L'organisation se charge du dispacth des bungalows suivant les arrivées des inscriptions.

Cout d'hébergement : 20 € / personne / nuit ; Demi-pension : 35 € ; diner seul 25 €

Club :

Nom	**Prénom**	**Demi-pension** (diner du samedi soir, nuité en mobil-home et petit déjeuner du dimanche matin) **35 €**	**Hébergement En Mobil-home seul 20 €**	**Diner seul : 25 €**

Règlement par chèque à l'ordre de FFESSM avant le 20/02/2022